

## **Accord d'entreprise relatif à la motivation et au bien-être**

### **Liste des mesures**

#### **Garantir un environnement propice à la motivation et au bien-être**

1. Définir un processus global d'accompagnement des transformations
2. Proposer un engagement personnel de sécurité (à formaliser dans un entretien annuel si le salarié est d'accord)
3. Safety box : formation tous les 2 ans du personnel PSA
4. Associer les Sauveteurs Secouristes du Travail aux Observations STOP
5. Organiser un challenge sécurité chaque année sur les sites
6. Réaffirmer les engagements fondamentaux en terme d'ergonomie (développement des gestes de préparation et les étirements au poste)
7. Organiser, au niveau du Groupe, une semaine annuelle de la Santé et de la Sécurité
8. Renforcer l'utilisation des Alertes Liées au travail (usines et R&D)
9. Poursuivre les actions en matière de santé au travail (proposer dépistages santé, campagne *healthy workplaces*, e-active challenge)
10. Certification des lieux de vie et mise en place d'un plan d'actions nécessaire
11. Développer une offre d'assistance pour soutenir les salariés en situation d'aidants familiaux
12. Don de jours de repos, notamment au bénéfice d'un ascendant
13. Organiser des actions de convivialité (fête des voisins, etc..) pour créer du lien social
14. Communiquer autour des services de proximité existants (associations sportives, amicales des retraités, ...)

#### **Mettre en œuvre les meilleures pratiques managériales**

15. Développer un modèle de leadership autour des valeurs du Groupe (mobilisateur, agile et déterminé)
16. 100 % des managers formés à 'créer les conditions d'une performance durable'
17. Développer des projets 'Talent développement' et développement personnel et collectif (coach, formateur de manager, programme monitoring)
18. Suivre le pilotage de la charge de travail
19. Travailler autrement, travailler au présent (via par exemple la formation *mindfulness*)
20. Devenir une entreprise 'auto apprenante' avec la mise en place d'un capital apprentissage de 7 jours pour les IC et TAM /an
21. Poursuivre le développement des nouveaux modes de travail : augmentation du Travail à Distance à 30 jours, expérimentation pour les RU, mise en place des compteurs 10 jours de TAD pour les salariés en télétravail
22. Droit à la déconnexion (régulation des outils numériques)
23. Déployer des règles de vie collective (réunions, utilisations mails...)
24. Développement de l'intelligence collective (par le biais de conférences, ateliers)
25. Nouveaux espaces tertiaires plus modernes, plus collaboratifs et plus flexibles

#### **Favoriser l'expression du salarié**

26. Donner la parole aux salariés sur l'environnement de travail (weather team report)
27. Montée en puissance des outils collaboratifs centrés sur l'usage (quel outil pour quel usage)
28. Déploiement expérience BEST (de partage et de résolution de problème) sur les sites industriels et extension R&D
29. Réalisation d'une enquête annuelle de satisfaction



30. Une expression trans-générationnelle (transmission des savoirs entre les différentes générations)
31. Accès à l'emploi et l'insertion professionnelle
32. La diversité, une garantie pour les droits des salariés